Case
FRC
4413

L'ISCARIOTE
DE LA FRANCE,
OU
LE DÉPUTÉ AUTRICHIEN.

MLW 7877

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

L'ISCARIOTE DE LA FRANCE,

OU

LE DÉPUTÉ AUTRICHIEN.

Septembre 1789.

FRANÇOIS, ſongez ſérieuſement à votre ſalut ; il s'agit de prévoir une ſeconde ſcene tragique, mais qui ſeroit infiniment plus funeſte que la premiere ; les tyrans, principes de l'exécrable conjuration, exiſtent dans leur pleine & entiere puiſſance. Vous n'avez encore puni que les ſcélérats ſubalternes de ces premiers & ſouverains monſtres ordonnateurs des plus horribles attentats.

La mort n'inquiete point les ſanguinaires divinités terreſtres ; la vengeance ſeule les occupe ;

penſez-y bien, elle n'oublie jamais, & n'abandonne qu'à la mort tout projet, quelqu'exécrable qu'il ſoit.

François, attendez-vous à être punis cruellement de vos conquêtes, que trop légitimes, ſi vous ne détruiſez cette indigne race, ſemblable aux Tarquins, dont le monſtre femelle ordonna, malgré la réſiſtance du gendre, de faire paſſer ſon char ſur le corps de ſon propre père, pour ne ſe point détourner, & arriver plutôt ſur un trône enſanglanté d'un meurtre commis par le plus lâche aſſaſſinat. Telle fut & telle ſera toujours l'iſſue des noirs complots & odieux projets contre les peuples & le prince, que trament & combinent chaque jour de leur exiſtence les infernaux tyrans & tyrannes, que les enfers vomiſſent ſur la terre comme les fléaux les plus redoutables de l'univers.

L'ÉTRANGERE.

Le député Autrichien, gouverneur & tyran de la France, fruit d'un des plus licentieux concubinages, eſt le compoſé de matiere hétérogene, fabriqué de pluſieurs races, en par-

tie Lorraine, Allemande, Autrichienne, Bohémienne, &c. &c. Cette Proserpine de toutes pieces déja connue, le sera encore plus parfaitement par l'esquisse de ses traits.... elle porte la redoutable chevelure du treizieme Apôtre; du même caractere de Judas, comme lui, elle met les mains dans le plat pour voler & dissiper les trésors de la France: ses yeux durs, traîtres & enflammés, ne respirent que feux & carnages pour combler ses injustes vengeances; son nez & ses joues sont bourgeonnés & pourprés par un sang corrompu qui se distille entre sa chair & son cuir déja plombé; & sa bouche fétide & infecte, recelle une langue cruelle, qui se dit pour jamais altérée du sang François! Maintenant, d'autant plus redoutable, qu'elle est dans l'âge de l'ambition & de la plus grande agitation des sens pour le plaisir, son extrême orgueil prétend tout à la fois régner sur cœur & empire.

Présentement elle se trouve agitée d'un tourment convulsif par les cuisants regrets de l'éloignement d'un renégat & d'une tribade, odieux objets de ses infâmes plaisirs.....

Dernièrement revenue de ſon évanouiſſement, occaſionné par ces accès de rage qui la portent avec violence à tout frapper, caſſer & trépigner, comme poſſédée de l'eſprit infernal, & tombant d'un haut mal, elle écrivit ces généreux deſſeins à ſon beau & pourtant véritable frere, puiſqu'il a l'honorable avantage, comme elle, d'être bâtard :

CHER COMTE,

« J'emploie tout pour acquérir des fonds qui puiſſent remplir nos vues & ſuretés. Les impôts ne peuvent encore avoir lieu, & les emprunts n'ayant point été remplis, je n'ai pu exiger une ſomme de ce miniſtre des finances, dont j'augmente les diſgraces ; . . . mais l'exportation des grains commence à ſe faire, cependant avec quelque gêne, vu les dangers pour leurs paſſages dans pluſieurs provinces liguées avec les grenouilles de la Seine. Inceſſamment des magaſins vont être établis le long de l'Alſace & de la Lorraine ; un des plus grands ſera auprès de Thionville. . . . . Je ne ménage rien pour ſoutenir notre parti, &

augmenter nos intelligences. Tu dois, cher Comte, recevoir une lettre de mon frere même ; ménage tout à la cour où tu te trouves, & j'eſpere bien te revoir le printemps prochain, par tous les ſuccès que je dois attendre des grands moyens que j'emploie ; ſignée & datée du 20 ſeptembre 1789. »

Par ces dernieres lignes, veut-elle dire qu'elle partira, ou que ſon cher Comte reviendra par la force.

Quoi qu'il en ſoit, avis aux Pariſiens, d'après cela, il n'y a plus de craintes à avoir, & les dangers ſont paſſés.

Malheureuſe ſécurité qui fait dégénérer la confiance en foibleſſe, pourras-tu toujours tromper les François ?

L'on n'a point encore connoiſſance de la lettre envoyée à la tribade Polignac.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ce député Autrichien paye une partie de la grande aſſemblée, & il peut, ſans exagération,

compter ſept cents membres qui lui ſont entiérement dévoués.

Il en eſt véritablement deux cents fidelés patriotes, mais le reſte paroît attaqué de différents ſymptômes fiévreux, qui ſont l'indifférence, le dégoût & l'ignorance.....

Il eſt un droit ſans bornes, non moins remarquable, que les députés peuvent être deſpotes & tyrans de la nation à leurs propres volontés, & quand bon leur ſemblera, puiſqu'ils ſe ſont fait reconnoître pour ſacrés & inviolables, qui pis eſt, par la nation même, qui ne les a conſtitués que pour un temps, dont le terme dépend des circonſtances, & par des pouvoirs limités.

Avec la juſtice la plus intacte, ne doivent-ils pas entrer en parallele avec des commettants qui les honorent d'un choix qui les fait juger en même temps des hommes les plus integres & les plus ſavants du royaume.

Au fond, cette inviolabilité ne devoit être regardée & accordée que comme un préſervatif contre la cour; alors elle eût été plus légitime, étant moins univerſelle.

Par des affiches, l'assemblée nationale a permis authentiquement la pleine & entière liberté de la presse ; mais par ses derniers décrets, ayant pris en considération tous actes de justice, son scrupule s'est étendu à ne défendre purement & simplement que les vérités.

Le Parlement, sur la fin de son regne, fit de pareils miracles ; aussi est-il en odeur de sainteté.

L'assemblée nationale avoit prononcé formellement que pas un des Cardinaux, Archevêques, Evêques & autres ecclésiastiques ne pourront être ministres du Roi.

Pourquoi donc l'a-t-elle envoyé remercier solemnellement, par une députation, en faveur du choix de M. l'Archevêque de Bordeaux.

Il est à présumer que c'est dans l'espoir d'en faire un aussi grand Ministre que Etienne ; en effet, un Archevêque à l'école des femmes dangereuses, pourvu qu'il ne soit pas manchot, ne peut que réussir.

Incessamment l'Assemblée Nationale va entrer en vacance, & comme sa constitution est fort

avancée, afin de réfléchir plus mûrement sur les derniers articles qui doivent couronner ce long & pénible ouvrage véritablement éternel, en ce qu'il n'a point de commencement & n'aura point de fin, elle ne prend qu'un semestre en bonne forme de congé absolu, pour n'y revenir jamais.

LA COUR.

La famille Royale & les ministres ont fait porter leurs vaisselles à la monnoie toujours comme ç'a été sous le voile du bienfait ; & ce sera de même avec la modeste restriction : N'y touchez pas.

La chose est fort simple, la reconnoissance qui leur sera due dans quelque temps, pour les services qu'ils cherchent à nous rendre, pourroient bien conduire au pillage, & dans tous les cas, les louis sont infiniment plus aisés à sauver que la vaisselle, qui, beaucoup moins portative, n'est pas si invisible.

Bientôt il n'y aura plus de louis dans la capitale ; je connois un vrai gentilhomme de naissance qui croiroit ne pas être bon patriote, s'il

n'agiotoit ſur la modeſte contribution de huit ſous par louis pour l'avoir en or.

Les grands ſe décorent du titre de vrais citoyens, & nous engagent à de généreux bienfaits patriotiques. Nous autres bons patriotes, nous donnons bonnement dans ce piege, qui fera tomber quelques familles dans la beſace ; mais à la vérité, il ne faut point avoir tant de méfiance ; nous aurons commencé par être ſans pain, & nous finirons avec l'eſpérance, par n'avoir ni l'un ni l'autre.

A travers tous leurs torts, il faut être juſte ; les grands nous jurent qu'ils ne veulent que le bien du peuple, & juſqu'alors ils ne ſe ſont pas démentis ; mais on leur reproche ſeulement de le garder.

Ils apportent pour raiſon, que les radoteurs Romains ſont trop anciens pour que la loi de rendre à Céſar ne ſoit pas oubliée.

Comme le peuple par ingratitude paye deux fois très-ſouvent ce qu'ils ne doit pas une, l'on ne peut douter que les grands ſeuls aient bon cœur, puiſqu'ils gardent tout.

MINISTRES.

Le miniſtre de la guerre, pénétré des principes de la tactique de ſes prédéceſſeurs, commence ſon petit jeu par quelques rôles à la Broglie : dans un de ſes momens de loiſir, pour ſe diſſiper, il vient de s'amuſer au léger badinage de faire folâtrer des troupes royales à quatre lieues de Paris.

Il eſt vrai qu'il s'en eſt juſtifié par une auſſi groſſe fineſſe que ſaine politique ; c'étoit, dit-il, pour éviter tous accidents fâcheux.

Et il paroît maintenant revenu de ſon erreur, puiſqu'on ne peut encore lui faire comprendre qu'il en pourroit être tout le contraire.

Si l'aſſemblée nationale n'avoit ou ne vouloit pas avoir la mémoire d'un lievre, elle ſeroit tenue de rendre compte de ſa conduite, & tout ſimplement reſponſable de la joyeuſe iſſue de cette gaieté d'eſprit du corps miniſtériel ; mais l'union nous rend tous freres.

MUNICIPALITÉ.

L'air peſtiféré de la cour ayant porté ſes exhalaiſons impures dans le ſénat, qui malheu-

reuſement l'avoiſine, la contagion vient de ſe manifeſter dans la municipalité de la capitale.

Auſſi, les municipaux ont-ils l'honneur d'être attaqués de la maladie des grands, qui ſe nomme ſoif ardente, & non pas de cette épidémie commune chez le peuple, qu'on appelle inanition.

Il eſt vrai que la municipalité, continuellement en ſueur, travaille monſtrueuſement, car il n'eſt pas de jour qu'elle ne faſſe tapiſſer la ville tout à neuf, & il eſt malheureux que ces affiches, de glorieuſe mémoire, ne portent pas ce fameux nom (édit); car, le lendemain même, on trouveroit juſtement celui de l'anti-intitulé (dedit.)

Tous ces placards ſont autant d'indulgences plénieres, qui blanchiſſent & accordent l'innocence de l'enfant qui naît.

Il eſt vrai, auſſi, que M. de la Salle, pour une premiere fois qu'il faiſoit ſortir clandeſtinement de la capitale de très-bonne poudre à tirer, non ſur les oiſeaux, & convoyer tout ingénument, ſans aucun mauvais deſſein, par de très-honnêtes gens, qui pour mieux garder l'incognito, s'étoient déguiſés en invalides, pour moins, & pour mieux en impoſer, avoit bien le droit de

s'en disculper suivant les loix, en ce qu'il faut des preuves plus claires que le jour, & qu'au contraire cette affaire, en partie, s'étoit passée nuitamment ; aussi l'affiche le réhabilite tellement, qu'elle exige des excuses du public même.

Le commissaire Serrault, ancien agent du despotisme, & Cousin du Compere Leleu, en qualité de confrere, concernant cette bagatelle de l'exportation des grains, n'y trouva pas moins son compte ; car il prouva par l'affiche même, à ceux qui avoient dit la vérité, qu'ils n'étoient que des médisants....

Juger de la clémence des municipaux par leurs jugements, vous ne trouverez pas une seule affiche qui condamne les gens qu'on appelle en état.

La municipalité de Paris est composée de quelques membres du parlement qui soutiennent bien la réputation de leur corps ; comme Juges integres, ils ne veulent point ramender le pain ; mais par une bonté toute paternelle, ils lâchent la main pour la falsification.....

Quant à M. le Bailly, son nom prouve assez ce qu'il pourroit être ; il est cependant homme de probité ; mais pour être maire de la capitale

du royaume dans des temps de calamités, ou pour dire vrai, dans les diſettes, feintes & apprêtées au milieu de l'abondance, il ſeroit plus néceſſaire d'y placer un ſujet qui connût bien les éléments de la maiſon ruſtique, que des ſavants qui s'amuſent à dénaturer notre idiôme par la célebre compoſition d'un bizarre dictionnaire académique.....

Finalement, ſi tous les municipaux regorgent de connoiſſance, d'entendement & d'intelligence; pourquoi voulez-vous, ou bien pourquoi ne voulez-vous pas que Paris ſoit depuis ſix ſemaines entieres au jour le jour, & un beau lendemain entiérement au dépourvu, ſuivant le gré de leurs efficaces volontés?

Il eſt vrai que pour la premiere fois les municipaux ſe juſtifient très-clairement.

Mais, diſent-ils, le peuple qui toujours cire, & n'eſt jamais content de ce qu'on ne lui accorde pas un denier, pourra-t-il cette fois ſe plaindre d'indigeſtion?

Que peut-on nous reprocher? le peuple a demandé la diminution du pain, & nous la lui avons totalement accordée, puiſque la halle au bled eſt entiétement vuide.

659

DIALOGUE.

L'AUTRICHIENNE.

Grenouilles de la Seine, qu'avez-vous à me reprocher ? Ne vous ai-je pas donné un maître soliveau ?

LES PARISIENS.

Facétieuse Proserpine ! il vous plaira donc toujours de nous tourner en dérision, & nous donner en spectacle aux gigantesques baladins de ce nouveau théâtre ambigu comique, dont la directrice, aimant par passion le travesti, donne trop souvent pour piece la maison neuve, ou les nouveaux venus, le tout au profit des acteurs.

Mais si le succès dépend de ces nouvelles décorations, gare que la piece ne tombe.

Ressouvenez-vous du plaisir que vous a fait notre premiere piece que vous avez jugée parfaitement tragique.

Les Parisiens offrent de nouveau, à votre sensibilité, une premiere représentation de la guerre de Constantinople, précédée du gouverneur de la Bastille.

FIN.